



Bulletin Municipal de Suzannecourt



Janvier 2011

LE MOT DU MAIRE.

L'année sera déjà bien commencée quand ce bulletin vous sera distribué.

Vous trouverez en le parcourant les différents chantiers intervenus en 2010.

Cette année sera pour la municipalité l'occasion de terminer les travaux en cours (église, effacement des réseaux côté Poissons, revêtement des chaussées du lotissement, mise en place de la signalisation zone 30) et aussi d'entreprendre une réflexion, des investissements à venir et de la politique des aménagements futurs.

Le schéma territorial change, les compétences prises par la communauté de communes modifient notre mode de fonctionnement, une vision de notre nouvel environnement doit être le moteur de notre action.

La question de savoir, qui fait quoi, avec qui, et avec quels moyens se pose à nous.

Notre action sera guidée avec ces nouveaux objectifs, en pensant toujours, à ce que les habitants de notre village soient associés à nos décisions afin d'améliorer notre cadre de vie.

Je tenais à remercier les membres du conseil municipal pour leur investissement et la qualité du travail accompli au service de notre commune.

Je termine ce mot en souhaitant que Suzannecourt, donne toujours, et encore d'avantage, l'envie d'y vivre, et de s'y épanouir.

Votre Maire, Michel BOULLEE

Notre église

Les travaux de l'église ont commencé en juin 2010, ils seront terminés cet été.

Les travaux de restauration ont permis de constater le mauvais état de la toiture, de la voûte, des corniches et joints.

La charpente a été entièrement remise à neuf.

Les poutres de la nef sont remplacées, ainsi que les chevrons de la chapelle (bas-côté nord).

La toiture avec des tuiles canal conserve son authenticité.

Sous la toiture, les arases, les corniches sont changées, ragrées, ou remaçonnées. Dans les combles, le nettoyage et la réfection des voutains sont réalisés.

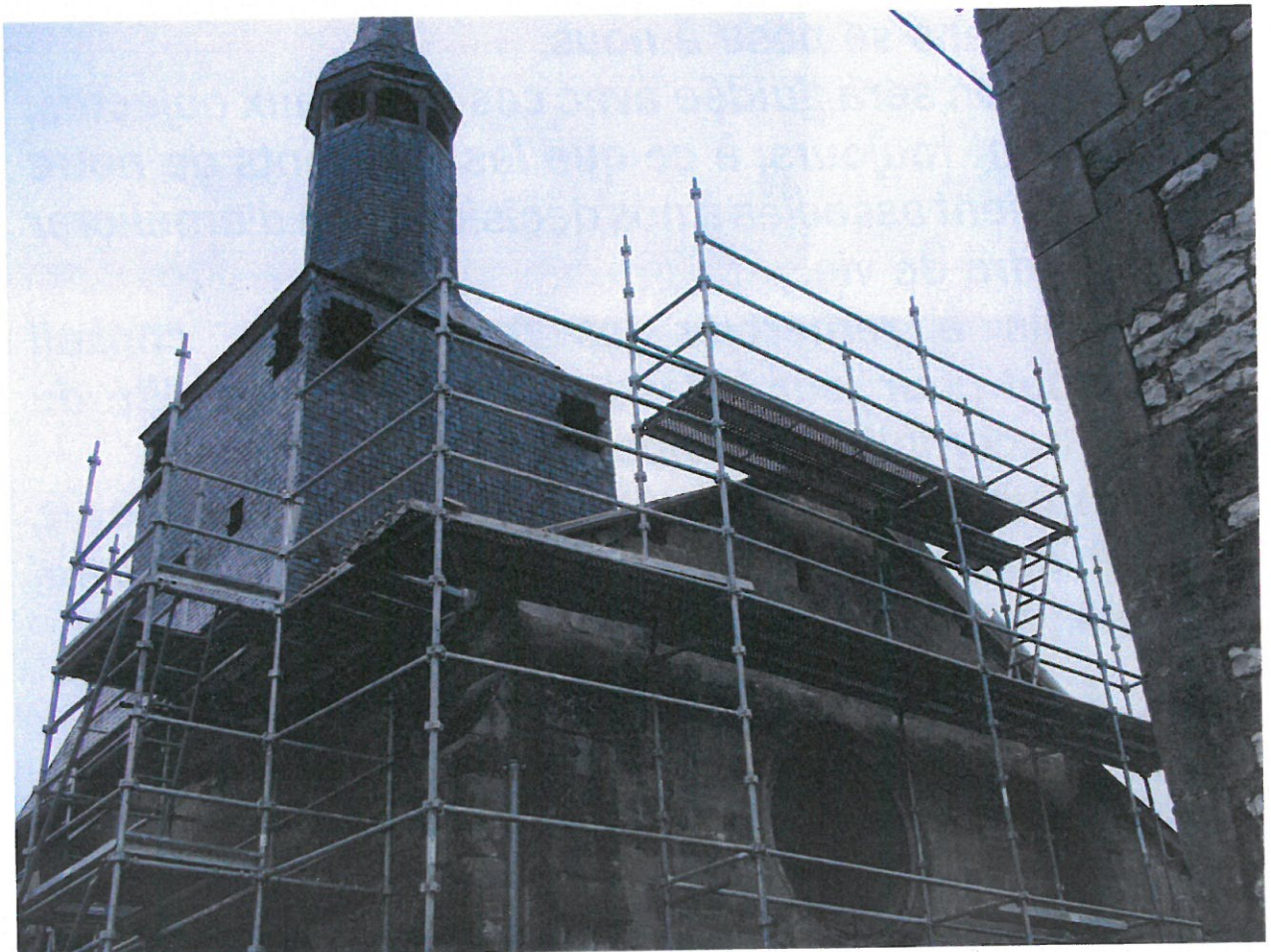
En façade, les pierres sont rejointées ou remplacées.

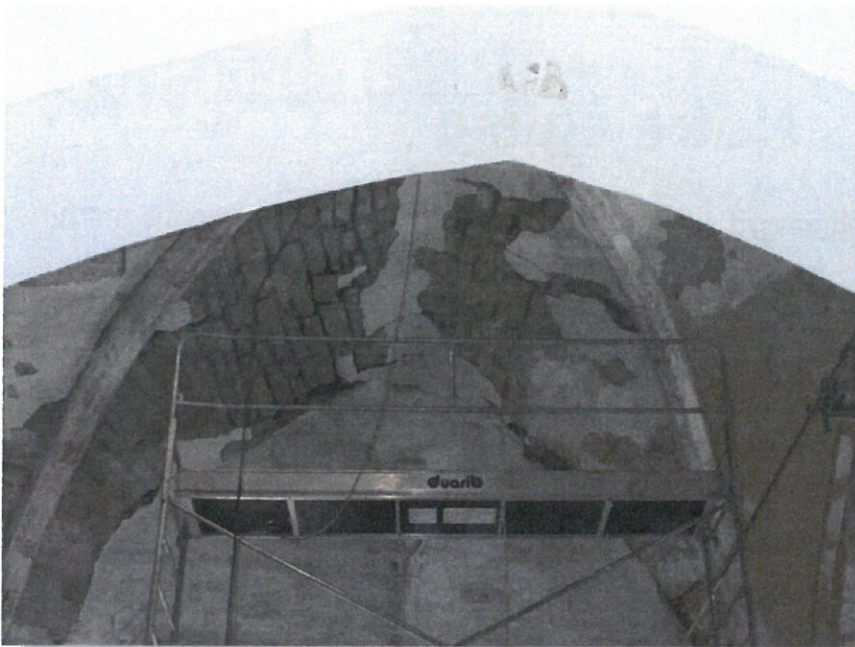
À l'intérieur, les murs sont décapés tout en préservant les peintures anciennes.

Les arcs et piliers sont aussi rejointés.

Un badigeon légèrement teinté est du meilleur effet.

Les travaux les plus coûteux sont terminés, mais reste à mettre en place l'électricité et le chauffage, ainsi que le ravalement du chœur et des statues.







Sauvegarde du Patrimoine de SUZANNECOURT



L'association Sauvegarde du Patrimoine de SUZANNECOURT a pour vocation de développer les conditions de vie favorables dans le village, par la sauvegarde de notre Patrimoine.

Pouvait-on imaginer notre village sans clocher ?

Il y a quelques mois, des pierres se sont décrochées de la voûte de l'église Sainte Croix, un périmètre de sécurité a donc été dressé, ce qui consistait à fermer purement et simplement l'église, le Conseil Municipal ne pouvait laisser les choses en l'état. L'idée de la création de l'association de sauvegarde du Patrimoine était née.

Même si notre église n'est plus utilisée aussi fréquemment que par le passé, personne ne veut pourtant se résoudre à abandonner cet édifice, **pouvait-on imaginer notre village sans clocher ?**

Bientôt notre église sera de nouveau ouverte grâce à d'importants travaux mais surtout grâce à l'obtention de financements, car la commune à elle seule ne pouvait supporter une telle charge.

L'association doit intervenir maintenant pour la remise en état des statues, de l'intérieur de l'église, l'éclairage, le chauffage pour qu'elle retrouve son brillant d'antan.

Nous devons réfléchir pour redonner vie à notre église, en complément du lieu de culte, pourquoi ne pas en faire un lieu d'expositions ou de concerts par exemple, tout en respectant les valeurs sacrées de l'endroit.

Dans quelques temps nous allons lancer une souscription, car sans moyens financiers notre association n'a pas lieu d'être, elle ne pourra pas prétendre à préparer d'autres sauvegardes. C'est l'affaire de tous, c'est notre affaire, car c'est notre village. Il ne peut exister de qualité de vie à titre individuel, si nous sommes entourés par les ruines de notre patrimoine.

Demain d'autres tâches nous attendent.....et nous avons besoin de votre générosité pour développer les conditions de vie favorables pour notre village.

Membres du bureau de l'association :

Président : BOULLEE Michel

Vice Présidente : MOGIN Françoise

Trésorier : EHRHARD Pierre

Trésorière adjointe : GODARD Angélique

Secrétaire : COSSIN Jean Pierre

Secrétaire adjointe : BERGUER Carole

Membres : EDOT Pierre, VICHARD Françoise, JOSEPHINE Maryvonne, BOULLEE Marie France, VERDUN Patricia, EHRHARD Catherine, COSSIN Martine

TRAVAUX

Les travaux de la grande rue sont terminés. Le conseil municipal est satisfait et remercie les riverains pour leur patience. Une zone 30 a vu le jour suite aux travaux, cette zone démarre de chez Monsieur et Madame EHRHARD et se termine à la hauteur de chez Monsieur et Madame HOUILLON



Pendant les travaux un puits a été découvert devant la mairie. Celui-ci a été recouvert d'une grille.



Malgré les travaux, la commune conserve sa 2ème fleur et les écoles ont reçu un prix pour leur jardin. Nous remercions les habitants qui fleurissent leurs habitations et qui entretiennent leurs propriétés. Nous vous invitons à continuer l'embellissement de notre village.

TRAVAUX AU SECRETARIAT DE MAIRIE

Profitant des congés, des conseillers municipaux ont remis en état le secrétariat de la Mairie.

Des travaux de peinture, revêtement de sol, électricité, mobilier rendent l'accueil beaucoup plus agréable et conviviale pour les visiteurs et ceux qui y travaillent.



ECOLE NUMERIQUE RURALE

Depuis la rentrée, les enfants profitent de l'acquisition d'ordinateurs portables et d'un tableau blanc interactif.

Cela leur permet de découvrir le matériel, l'informatique, avec un outil d'avant-garde.



ETAT-CIVIL 2010-2011

NAISSANCES :

CANDRINA Paul né le 21.07.2010

HATRY Lizon née le 08.11.2010

BERNARD Louna née le 11.11.2010

DÉCÈS :

PERRIN BRUNO décédé le 28 février 2010

BONNABAUD Jean décédé le 6 mai 2010

AUDOUX René décédé le 20 décembre 2010

QUEROUX France née GESIPPE décédée le 9 janvier 2011

DOYEN DU VILLAGE ET DOYENNE DU VILLAGE :

Monsieur JOBARD Roger né en 1922

Madame FOISSEY Pauline née en 1920

MAIRES AYANT DIRIGE LA COMMUNE DEPUIS LA REVOLUTION

1791 SINGEAT Joseph

Août 1792 BARBIER Agnan

Décembre 1792 HOGNET Jean Barthélémy

1793 HUGUENIN Philippe Nicolas

1808 DE GERMAY Alexandre

1816 DE GERMAY Jean-Louis remplace son père démissionnaire

1824 DE GERMAY Alexandre remplace son fils démissionnaire

1830 PERRIN Claude Prudent remplace DE GERMAY Alexandre démissionnaire

1838 HOGNET Etienne

1840 ROZOT Claude Théodore

1865 BARBIER François

1870 PAQUIER Etienne Augustin

1888 PINCEMAILLE Prignot

1892 PINCEMAILLE Claude Théodore

1913 ROZOT Camille

1919 BELGRAND Jules

1928 MARY Gustave

1935 DEMASSEY Fernand

1938 JACQUIN Onésime

1939 JACQUIN Onésime mobilisé remplacé par BOURLIER Ernest

1945 JACQUIN Onésime

1964 MOGIN Charles

1983 QUEROUX Jacques

1989 CLEMENT Georges

Depuis 1995 BOULLEE Michel

LA CARTE COMMUNALE

Afin d'encadrer l'urbanisation, la commune de SUZANNECOURT a souhaité se doter d'une carte communale et ainsi permettre un développement harmonieux, maîtrisé et réfléchi de son territoire.

Une carte communale est un document d'urbanisme simple, adapté pour les communes rurales.

Elle permet de préciser des secteurs destinés à l'implantation de zones d'habitations, d'activités économiques, de réduire les distances de non constructibilité aux abords des voies à grande circulation.

En dehors des périmètres constructibles définis, seuls sont autorisés : l'adaptation, le changement de destination, la réfection, l'extension des constructions existantes.

La mise en place de la carte communale nécessite trois phases.

1 – diagnostic du territoire (historique, contexte socio-économique, infrastructures, environnement naturel, occupation des sols, cartographie, analyse juridique).

2 – délimitation des zones.

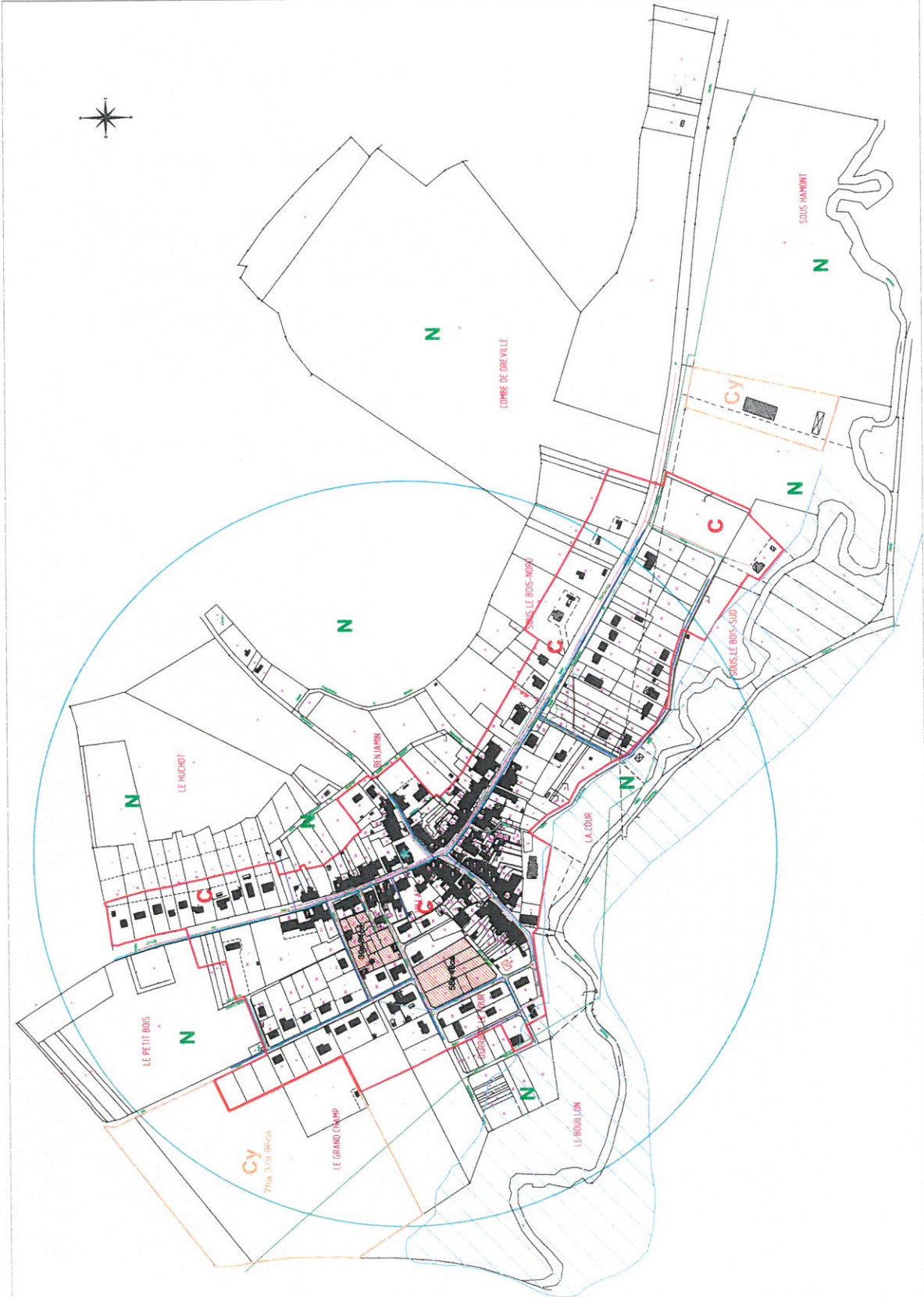
3 – orientations et aménagements retenus.

A l'issue de l'enquête d'utilité publique qui s'est déroulée du 1^{er} au 30 juin 2010, le conseil municipal par délibération du 23 septembre 2010 a approuvé la carte communale et l'a transmise à Monsieur le Préfet pour approbation.

Celui-ci s'est prononcé par arrêté le 02 décembre 2010.

A compter de cette date la carte communale est applicable pour toute autorisation d'urbanisme.

Ci-joint la carte délimitant les zones constructibles.



- Légende:**
- Zone constructible
 - Zone non soumise à la réglementation des constructions
 - Zone inconstructible
 - ZAD
 - Réseau d'eau potable
 - Réseau d'assainissement
 - Electricité
 - H.F.A.
 - Zone bâtie ou inonable
 - Servitudes de protection des zones inondables (SDP)
 - Servitudes d'alimentation



DEPARTEMENT DE LA HAUTE-MARNE
COMMUNE DE SUZANNECOURT

CARTE COMMUNALE

PLAN DE ZONAGE, RESEAUX ET AUTRES INFORMATIONS

Vo plan des zones à venir et de
 la date de sa mise
 en œuvre

Elaboré par
 la commune de
 Suzannecourt

Échelle:
 1/2000

SALLE DES FETES

Quelques extraits du règlement intérieur

Rappel :

- Capacité d'accueil maximum : 160 personnes.
- La demande de location doit être déposée auprès du Régisseur municipal (Madame VERDUN Patricia).
- Un inventaire et un état des lieux seront effectués entre les deux parties, engageant la responsabilité du locataire.
- Les utilisateurs de la salle des fêtes présenteront une attestation d'assurance lors de la remise des clés.
- La salle des fêtes sera balayée, la cuisine, le vestiaire, l'entrée et les toilettes doivent être lavés. Les tables seront nettoyées, laissées sur place pour vérification.
- Les utilisateurs de la salle des fêtes prendront la responsabilité d'assurer la police des lieux.
- Il est interdit de clouer, coller sur les murs.
- Les démonstrations bruyantes à l'extérieur du bâtiment (tapage nocturne) sont formellement interdites, sauf cas exceptionnel.





LES CHIENS

Le chien meilleur ami de l'homme, devient vite le meilleur ennemi de son voisin.

Avant de décider d'adopter un chien, quelques prescriptions sont à étudier pour éviter tout problème.

Extrait de l'arrêté préfectoral relatif aux règles à observer aux propriétaires de chiens.

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier les chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Les propriétaires d'animaux doivent tout mettre en œuvre pour éviter la divagation de leur compagnon. La loi est très sévère surtout en cas d'accident causé par des chiens errants.

Laisser son animal faire ses déjections sur le domaine public est répréhensible.

Des sacs destinés à leur récupération sont en vente.

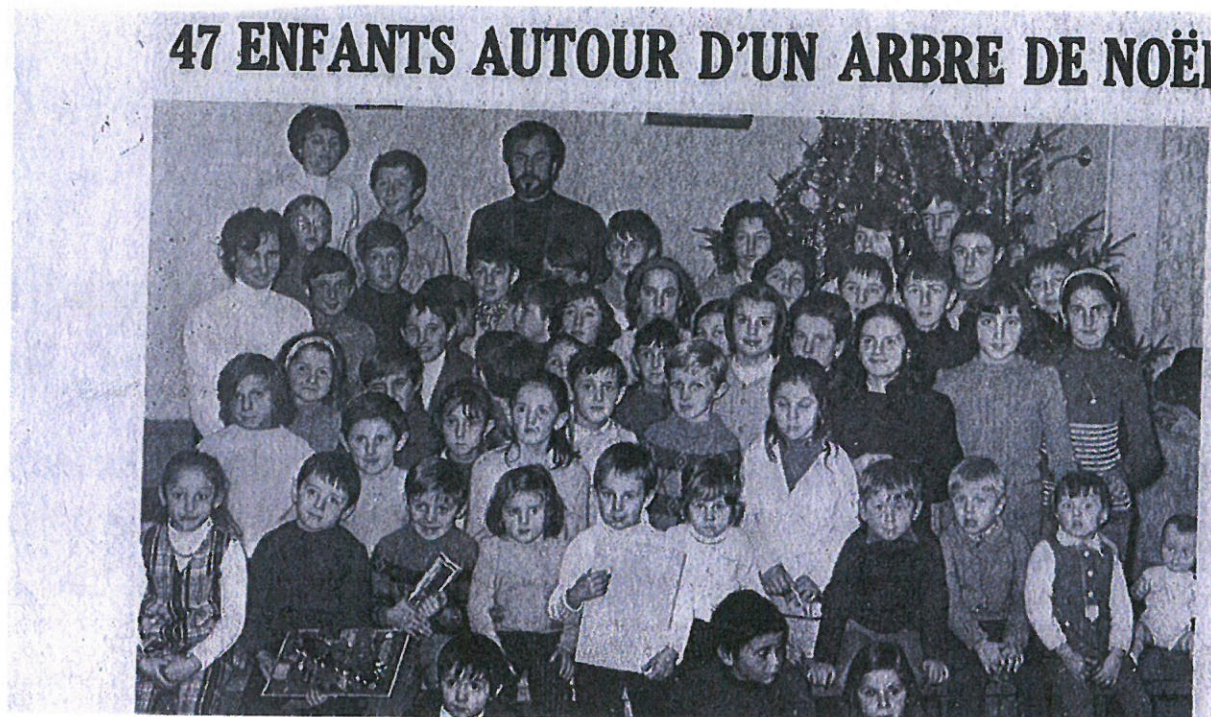
Est-il raisonnable et hygiénique de trouver des crottes de chiens dans les bacs à sable des aires de jeux ?

Avec un peu de bon sens et de civilité, il ne devrait pas être nécessaire de faire application de cet arrêté qui prévoit le recours à la gendarmerie en cas de non respect de ces règles élémentaires de savoir vivre.

NOSTALGIE

Cette photo date des années 70-71, et nous pouvons reconnaître des enfants du village. Voici quelques noms :

Mme Garret, Verdun Lionel, Maur Didier, Clément Maryline, Clément Didier, Edot Laurent, Verdun Murielle, Bonnabaud Cyril, Verdun Myriam, Vichard Marc, Edot, Bourlier Corinne, Geoffroy Sylvain, Bourlier Laurent, Bonnabaud Isabelle, Geoffroy Laurence, Millot Annette, Raveneau Catherine, Bonnabaud Valérie



COMMUNION SOLENNELLE EN 1959



Sur cette photo, 2 conseillers municipaux. Mr Schauff et Mr Mogin

RECOLTE DES POMMES

Aperçu des difficultés administratives

Ministère de l'Intérieur

DÉPARTEMENT
de la
HAUTE-MARNE

ARRONDISSEMENT
de Nard

SUBDIVISION,
de Joinville

Territoire
de la commune
de SUZANNECOURT

MONTANT
de la soumission 20^F,00

M. MASSELIN Paul

demeurant
à Joinville
soumissionnaire

(N° 170)

SERVICE VICINAL

Chemin (1) R.N. 427 N°
de P.K. 1.020 Suzannecourt P.K. 2.480

Vente (2) récolte des pommiers existant dans la partie comprise entre les abscisses kilométriques 1.020 et 2.480.

SOUMISSION

Je soussigné (3) MASSELIN Paul, demeurant
à Joinville, offre de me rendre acquéreur de (4)
la récolte des pommes de la plantation bordière

sur le chemin R.N. 427 n° , partie comprise entre les
abscisses kilométriques 1.020 et 2.480 moyennant une redevance de
(5) vingt francs

que je m'engage à verser à première réquisition d'un agent des finances
et aux conditions suivantes :

La vente est faite sans garantie par l'Ad-
ministration. La redevance consentie n'est
réductible pour aucun motif.

L'exploitation des arbres aura lieu conformément aux prescriptions
du cahier des charges pour la vente des plantations des chemins vicinaux,
dont j'ai pris suffisante connaissance.

Après l'enlèvement des produits, le sol du chemin et de ses dépendances
sera convenablement approprié par mes soins et à mes frais dans le délai de 8 jours.

Les dommages, quels qu'ils soient, causés aux personnes ou aux choses
et imputables à l'exécution du présent engagement, seront entièrement
à ma charge, sans aucun recours de ma part contre l'administration vicinale.

La présente soumission ne sera valable qu'après l'approbation de
M. le Préfet.

Les frais de timbre, d'enregistrement et tous autres seront à ma charge.

A Joinville, le 2-10- 1919

LE SOUMISSIONNAIRE,

Signé : MASSELIN.

LE MAIRE,
Signé : MOGIN

L'INGÉNIEUR DES T.P.E.,
Signé : GARD

- (1) Départemental ou vicinal.
(2) D'arbres, de fruits, de matériaux, etc.
(3) Nom, prénoms, profession.
(4) Dénomination des produits mis en vente.
(5) En toutes lettres.

95593
R/R/69

Acceptation par le Conseil Municipal

(1) Communaux ou départementaux.

Le Conseil Municipal de la commune de **Suzannecourt** réuni en séance, est d'avis qu'il y a lieu d'approuver la vente d'autre part et d'en affecter le montant au titre des produits éventuels (1) communaux.

Fait à SUZANNECOURT, le 2-10- 1969.

LE MAIRE.

Signé : **MOGIN.**

(Cachet)

Vu et proposé :

A CHAUMONT, le 29 Octobre 1969.

L'INGÉNIEUR D'ARRONDISSEMENT,

Signé : **LEBERT**

LE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL
DE L'ÉQUIPEMENT

Vu et présenté par ~~L'Ingénieur en Chef~~ soussigné qui propose à Monsieur le Préfet d'approuver la présente vente et de prescrire le recouvrement de la somme de vingt francs au titre des produits éventuels (1) communaux

Chaumont, le 5 NOV. 1969 194

Pour le Directeur Départemental
de l'Équipement,
L'Ingénieur en Chef des Ponts & Chaussées
Adjoint au Directeur Départemental de l'Équipement
Signé : **A. SMATHIEU**

Approuvé :

Chaumont, le 20 NOV. 1969 194

LE PRÉFET,
POUR LE PRÉFET ET PAR DÉLÉGATION
Le Secrétaire Général,

Signé : **COLLIEC**

Pour Copie conforme
L'Ingénieur des T.P.E.



194

le

Enregistré à

case

Folio

Reçu

LE RECEVEUR DE L'ENREGISTREMENT,

provisoirement

DEMANDE

D'un Bocard à mine, à Suzannecourt.

M. JEAN-AUGUSTE GUILLAUME, docteur en médecine, domicilié à Joinville, demande l'autorisation d'établir dans un pré, dont il est propriétaire, sur le finage de Suzannecourt, conton de Joinville, arrondissement de Vassy, lequel est traversé par le ruisseau du moulin de cette commune et par la rivière du Rongeant, un bocard à mine et un patouillet, destinés à la préparation du minerai de fer, qui s'extrait des minières environnantes.

Ces usines seraient construites sur une dérivation de la rivière du Rongeant, qui prendrait naissance vers la partie supérieure du pré du demandeur.

Après sa sortie du patouillet, l'eau serait rendue à son cours naturel, à la distance d'environ cent quatre-vingts mètres du barrage du bocard inférieur, établi par M. Guénard, en vertu d'ordonnance royale.

Les oppositions qui pourraient survenir contre la demande ci-dessus, devront être notifiées par actes extrajudiciaires, à la Préfecture ou à la Sous-Préfecture de Vassy, ou aux Mairies de Chaumont, Vassy, Joinville et Suzannecourt; elles n'y seront admises que jusqu'au dernier jour du délai légal des affiches, et devront être notifiées aussi au demandeur, pour qu'il y réponde.

Chaumont le 31 Décembre 1835.

L'Ingénieur en chef de Mines,

Signé R. GALLE.

Le PRÉFET de la Haute-Marne arrête, conformément à la loi du 21 Avril 1810:

L'avis ci-dessus sera inséré dans le Journal du département, affiché pendant quatre mois, et publié au moins une fois par mois, à la diligence de MM. les Maires et Adjoints, dans les villes de Chaumont, Vassy et Joinville, et dans la commune de Suzannecourt; après quoi ces fonctionnaires adresseront à la Préfecture les certificats d'affiche et de publication, avec les oppositions qui pourraient leur être notifiées dans l'intervalle des quatre mois.

Les publications auront lieu devant les maisons communes et les églises paroissiales, un jour de dimanche ou de fête, à l'issue de l'office.

Pour l'exécution de ces dispositions, le présent arrêté et l'avis qui le précède, seront imprimés, aux frais du demandeur, au nombre de trente exemplaires.

Chaumont le 31 Décembre 1835.

LATOURETTE.



REVUE

DE



PRESSE

Première réussite pour l'association "Café ou thé ?"

L'association "Café ou thé ?" exposait dimanche dernier ses travaux à la salle des fêtes du village. Une première pour ses 19 membres qui se réunissent tous les mardis dans cette grande salle. Pour faire quoi ? C'est ce qu'ont découvert les nombreux visiteurs en faisant le tour des stands, où ils ont pu admirer des nappes hardanger, des ouvrages réalisés au point de croix, des bisconsus (petits coussins, berlingots), des tableaux brodés en point compté, des écharpes de soie, des sujets

de Noël, des cartes de vœux. «Des réalisations qui ont plu beaucoup aux visiteurs», a reconnu Michèle Maurice en se réjouissant d'un tel succès.

«C'est en tout cas heureux», assure la présidente en expliquant que la vente de ces travaux va donner un peu d'aise à l'association pour acheter les fournitures. A titre d'exemple, elle indique que, pour réaliser la nappe hardanger gagnée à la loterie par Mireille Pierron, il a fallu 323,50 m de fil de coton.



Les stands ont connu une belle animation dès le matin.

L'association en bref

Créée il y a à peine trois ans, l'association compte aujourd'hui 19 membres qui se réunissent tous les mardis à la salle des fêtes. Son bureau est constitué de Michèle Maurice (présidente), Sylvette Barthélémy (secrétaire) et Martine Cossin (trésorière). Quant à l'exposition, il est envisagé de l'organiser tous les deux ans, en alternance avec celle du club Sport et loisirs de Thonnance-lès-Joinville.

Une deuxième fleur sur les panneaux du village



Axel a posé la deuxième fleur sous l'œil bienveillant de la déléguée régionale en matière de fleurissement.

L'idée d'embellir le village pour améliorer le cadre de vie ne date pas d'hier à Suzannecourt. C'est ce qu'a rappelé le maire, Michel Boullée, en accueillant des délégués des jurys régional et départemental à l'occasion de la cérémonie de pose officielle de la 2^e fleur dont l'annonce avait été faite l'an dernier à la foire de Châlons-en-Champagne. Une récompense méritée pour Christian Dubois, maire de

Bayard-sur-Marne qui, représentant le Conseil général et jury départemental, a salué l'enthousiasme des membres de l'association L'Embellie ainsi que celui des enfants des écoles.

Lesquels ne sont pas en reste puisqu'ils ont entrepris l'aménagement d'un jardin d'agrément à proximité de l'ancien château dans le cadre de l'opération "Adoptez un jardin".



Suzannecourt - Les pêcheurs et les bénévoles de l'association l'Embellie se sont associés à la commune pour organiser les animations du 14 juillet sur la place du Patis. Au menu de cette journée, des jeux pour les enfants (pêche en bac de sciure) mais aussi pour les adultes (tir à la carabine à plomb et fléchettes). Ainsi qu'un jeu de pétanque original qui consiste à faire un carreau sur un œuf à une distance de plusieurs mètres. Pas évident, même pour un bouliste qui a participé et remporté un titre national aux récents championnats de France Ufolep. Le vent et la pluie sont venus mettre leur grain de sel. Mais les intempéries n'ont cependant pas découragé les participants. Ils se sont réfugiés à la salle des fêtes attendant l'heure de se restaurer. «Nous avons servi 120 re-



Les majorettes de Chevillon ont donné un petit spectacle.

pas», s'est réjoui le maire, Michel Boullée, au moment de donner le coup d'envoi de la retraite aux flambeaux dans le village. Avec en tête une douzaine de majorettes du club des Primévères de Chevillon.



La pêche aux surprises a eu un certain succès auprès des enfants.



Un bilan du Téléthon qui reste honorable

Bien que privé de ses pilotes, le secteur de Joinville a encore fait partie des bons élèves dans l'organisation des animations au profit du Téléthon 2010.

En présentant le bilan, encore provisoire, jeudi soir à la salle des fêtes de Suzannecourt, Sylvie et Jean-Marie Rinck, en porte-parole de la coordination départementale, ont fait part de leur satisfaction quant à la générosité des habitants du secteur de Joinville. Mieux qu'un discours, ce sont les chiffres qui le prouvent puisque : sur 160 000 € comptabilisés au niveau départemental, la Force T de Joinville et villages associés à l'opération a récolté plus de 15 000 € (dont 5 400 € à Joinville). «Ce résultat est le fruit de votre participation à tous», s'est réjouie Sylvie Rinck en remerciant les nombreux participants qui, dans les villages et à Joinville, se sont mobilisés. Certes le résultat à Joinville est moindre par rapport aux années précédentes, a reconnu le couple Rinck, qui a changé de

casquette pour prendre celle de la coordination départementale. Mais ils ont tenu à souligner le succès des animations organisées à la salle des fêtes du bourg centre en citant le groupe Celt Triovergmat, qui a animé le bal folk le samedi soir et le show du dimanche après-midi, «Tous en scène», de Christopher Muel, dans lequel se sont investis une centaine de bénévoles. A savoir : les clubs de danse country de Suzannecourt et d'Eurville-Bienville, David Estavar et ses miss, les artistes Johnny B, Céline, le magicien Gil Lawson, les mamies en folie. «Tous sont à féliciter pour leur concours», ont déclaré Sylvie et Jean-Marie Rinck avant d'inviter chacun des participants à la réunion à donner leur avis sur la prochaine édition, qui risque de se faire sans eux.



Invités à donner leur avis, tous les acteurs présents se sont dits partants pour un nouveau défi.



Sylvie Rinck s'est félicitée du succès des animations organisées sur le secteur de Joinville.

SUZANNECOURT

L'embellissement du village : l'affaire de tous

Le jury régional des villes et villages fleuris était de passage mardi à Suzannecourt. Une visite qui a donné l'occasion de faire le point après l'attribution de la seconde fleur l'an dernier.

Avec deux fleurs à son blason, le village a donc un rang à tenir, car ce label mérité peut être remis en cause. Ce rappel ne constitue cependant pas un avertissement pour le maire, son adjoint et la présidente de L'Embellie, qui ont accueilli mardi en fin de matinée la délégation composée d'Alain Sablin (responsable des espaces verts à Rethel), de deux Marnais, Gabriel Couvreur et Bernard Savart. Lesquels ont également rappelé quelques consignes et donné des conseils en matière d'embellissement qui ne se limite pas au simple fleurissement des espaces publics. D'autres éléments sont pris en compte par les membres du jury, qui considèrent que la politique de mise en valeur du village passe par le respect de l'environnement dans une logique de développement durable, par l'intégration au paysage des fleurs, arbres ou espaces verts. «C'est aussi l'affaire des habitants du village», ont souligné les représentants du jury régional qui ont pu se rendre compte, au cours de la visite, qu'une partie d'entre eux a reçu le message



cinq sur cinq, avec un souci de valoriser leur façade. Ils ont aussi pu constater que les enfants des écoles ont apporté leur contribution avec le jardinnet situé à proximité de l'ancien château. Autre point fort, le lavoir fleuri et son espace de verdure leur ont donné envie de s'attarder dans ce petit coin reposant.

Peut-on envisager une troisième fleur ? Sans doute pas dès cette année mais, s'ils occasionnent une gêne pour les riverains de la rue en chantier et pour la circulation des véhicules, l'aménagement de l'entrée nord en cours pourrait devenir un atout supplémentaire quand les travaux seront terminés.

Créamuse... amuse le public

Il ne fallait, "A tout prix", pas manquer la pièce proposée vendredi en ouverture du week-end théâtre organisé par l'association des parents d'élèves de Suzannecourt. Ceux qui ont fait ce choix n'ont pas regretté leur soirée.

Avec cette pièce créée en avril 2009 à l'Auditoire de Joinville, les comédiens de la Compagnie Créamuse s'amuse véritablement. Et par la même occasion, ils amusent le public. En fait, dans "A tout prix", on retrouve les ingrédients qui ont fait le succès de "Poire, amours et beauté", une pièce créée quelques années plus tôt. C'est-à-dire une mise en scène collective originale, une intrigue, des textes, de la musique et des chansons mais dans un autre registre.

Dans "A tout prix", les comédiens, chanteurs et musiciens participent à un concours sur un plateau de télévision. Se présentant sous forme de jeu télé-réalité, la pièce met en présence trois candidats hauts en couleur. Jean Toufik (David Bot-



Le public a salué la performance des acteurs du début à la fin.

ton), Szasza Dora (Josette Cubillié) et Anne de Fontenay (Brigitte Picoli) concourent pour gagner une ampoule aux vertus miraculeuses : elle contient un liquide capable de rajeunir de 30 ans celui qui la boit. Mais

pour cela, il faut être le meilleur à une majorité d'épreuves menées tambour battant par Tania (Anne-Marie Botta), une animatrice maîtresse femme. Laquelle est épaulée par une bimbo colorée, Barbara (Fabienne Poé), se trémoussant devant son piano. Il y a enfin Loïc dans le rôle du

mage qui, en les hypnotisant, fait retourner en enfance les trois concurrents.

Bref, on n'est pas dans un classique du théâtre de boulevard. Mais qu'importe, le public a aimé et manifesté son plaisir du début à la fin.



La troupe est composée de David Botton, Brigitte Picoli, Josette Cubillié, Anne-Marie Botta, Fabienne Poé et Loïc Betens.

Suite et fin du festival

Le week-end théâtre organisé par les parents d'élèves de Suzannecourt se termine aujourd'hui à la salle des fêtes du village avec au programme, à 15 h, "Il y a du monde au cabinet". Cette pièce interprétée par la troupe de Roches-sur-Marne met en scène Mme Carie, une épouse enceinte et pleurnicharde, Bayard, le fils de Mme Chevalier, un nigaud de 40 ans qui appelle sa maman lorsque la dentiste le soigne mais qui sait pourtant profiter des situations quand l'assistante, Mlle Quenottes, se fait compatissante. Et que dire des retrouvailles de deux vieilles copines égrillardes qui se souviennent de leur vie sentimentale passée, de Marguerite, la nounou déjantée à l'accent parigot ? Peu de choses si ce n'est que le rire est garanti.

Quatre-vingt-sept équipages en piste pour le Téléthon

Il régnait une animation inhabituelle, hier matin, dans le village de Suzannecourt. Aux alentours de la salle polyvalente, plus précisément, où était donné le départ de la randonnée motorisée organisée par l'AST au profit du Téléthon.

La température hivernale n'a pas arrêté les amateurs de tourisme vert. Hier matin, 447 véhicules, 36 quads et sept motos étaient au départ. Un temps idéal pour certains de ces équipages qui préfèrent un sol gelé avec un peu de neige. Mais la plupart, des habitués, n'ont pas hésité à faire des kilomètres

pour ce dernier rendez-vous de la saison. Une occasion pour eux de se retrouver entre amis et de sillonner les paysages forestiers du Vallage. On pouvait d'ailleurs remarquer, grâce aux plaques minéralogiques, que les Haut-Marnais n'étaient pas les seuls tentés par cette aventure évasion dans la nature pour une bonne cause.

Un coup de chapeau aussi aux bénévoles de l'association L'Embellie qui ont joué le rôle d'intendant, en participant à l'organisation et en préparant le repas barbecue de midi pour une centaine de convives.



La température n'a pas refroidi les amateurs de tourisme vert.

Des travaux pour une vie plus agréable au village

Les vœux du maire sont pour les habitants de Suzannecourt l'occasion de se retrouver dans une ambiance chaleureuse. Si tous n'y participent pas, ils étaient encore nombreux vendredi soir à la salle des fêtes.

L'achèvement des travaux de voirie sur l'axe principal de la commune a été l'un des événements majeurs de l'année 2010. «Des travaux qui ont un peu traîné en longueur», a déploré le maire en remerciant les riverains d'en avoir supporté les inconvénients avec patience. Mais tout en se félicitant de la fin de cette galère, Michel Boullée a exprimé un regret : celui de voir les véhicules rouler désormais plus vite qu'auparavant. Sans s'attarder sur ce phénomène qui mérite réflexion, il a poursuivi en résumant les travaux réalisés à l'école (la rénovation du préau et de la cour, l'installation d'un tableau numérique) et l'aménagement du jardin des enfants auquel ont également participé les élus et les parents. Quant aux

tôt terminés. En tournant la page par l'annonce d'une prochaine inauguration, Michel Boullée a dévoilé un programme de travaux 2011 moins dense que les années précédentes. Parmi les principaux, Michel Boullée a cité la poursuite de l'enfouissement des réseaux, l'achèvement de la route du lotissement, l'éclairage public. Il envisage aussi une intervention sur le chemin dit "de la traverse" reliant Suzannecourt à Joinville mais cela mérite réflexion. Il craint en effet que cette rénovation incite davantage de véhicules à emprunter cette voie et ce ne serait pas sans risque pour la circulation dans le bas du village. «Tous ces travaux ont pour but de rendre la vie plus agréable dans le village», a conclu le maire en



Le maire a remis un bouquet de fleurs aux mamans de trois nouveau-nés en 2010.

souhaitant la bienvenue aux nouveaux habitants et en remettant un bouquet de fleurs aux mamans des trois nouveau-nés dans le village. Il a aussi souligné le rôle important des asso-

ciations dans la vie de la commune et en particulier aux bénévoles de L'Embellie qui ont profité de cette soirée pour remettre les récompenses aux participants des décorations de Noël.

Une rentrée numérique...



Les 30 élèves ont repris le chemin de l'école.

Trente élèves ont repris le chemin de l'école à Suzannecourt. Avec les mêmes maîtresses que l'an dernier : Sandra Michalik, la directrice, qui a en charge les CE2, CM1 et CM2 et Laëtitia Leblond, qui enseigne en grande section maternelle, CP,

CE1, assistée de François Mogin (Atsem). L'école ayant été classée en zone numérique rurale, cette rentrée 2010 a été marquée par l'arrivée d'un tableau blanc interactif dans la classe des plus grands et de huit ordinateurs portables.

A fond la country

Créée en 2009, l'association Country's-club suzannecourtois a bien grandi. Aujourd'hui, les deux dames qui assurent l'animation des séances du mardi soir, à la salle des fêtes du village, Ingrid Couespel (présidente) et Carole Berger (secrétaire), revendiquent une quarantaine d'adhérents. Des danseurs de tout âge puisque Clara, 6 ans, est la plus jeune du groupe alors que la doyenne en a près de 60 de plus. La seconde animatrice faisait aussi remarquer mardi soir la présence de deux jeunes hommes qui seraient presque passés inaperçus sur la piste. En soulignant par ailleurs que des adhérents viennent des communes voisines, dont Joinville, et même au-delà puisque la plus éloignée habite Leurville.

A noter encore que le Country's-club suzannecourtois a déjà eu l'occasion de se faire connaître



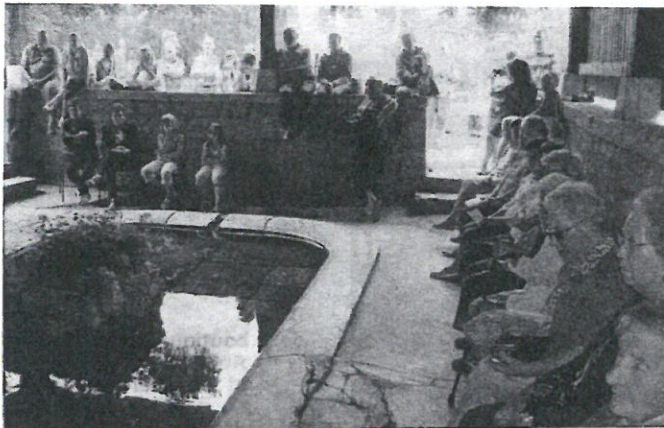
Les séances de répétition ont lieu le mardi, de 20 h 45 à 22 h 15, à la salle des fêtes.

son concours à des animations dans la région.

L'association en bref. Principale animatrice du club, In-

dente. Le bureau est également composé d'Alain Baujard (vice-président et l'un des deux danseurs), d'Aline Mogin (trésorière) et de Carole Berger (se-

crétaire et seconde animatrice). Les personnes intéressées peuvent se renseigner en assistant aux séances du mardi ou en téléphonant au 03 25 55 04 31.



Au lavoir de Suzannecourt, une quarantaine d'habitants du village a assisté au mini-concert.

cié les cinq interprétations (Monteverdi et Frescobaldi) du répertoire baroque.

Ils étaient plus de 40 à celui donné à l'abri du lavoir de Suzannecourt, un lieu champêtre et bucolique. «*J'en ai compté 32 au lavoir de Blécourt*» s'est réjouie Françoise Lasserre en ne cachant toutefois pas sa déception de voir qu'à Joinville, dans la petite salle du château, le public se résumait à 25 inconnus.

tionnels. Des mélomanes pour la plupart qui ont été aussi sous le charme d'un superbe extrait d'œuvre («*Lamento d'Arianna*» de Monteverdi) interprété par les cinq jeunes chanteurs accompagnés à la viole et théorbe (grand luth du XVI^e siècle) par deux musiciens.

Et comme à Suzannecourt, ils ont salué la performance par de chaleureux applaudissements.

SUZANNECOURT

Le plaisir de lire



Les écoliers viennent régulièrement lire ou consulter des ouvrages à la bibliothèque.

La bibliothèque municipale est de nouveau ouverte, tous les mardis de 17 h à 19 h, dans les locaux situés à l'étage de la salle des fêtes. Assurant l'accueil, Patricia Verdun et Marie-France Boullée rappellent que les li-

vres, renouvelés tous les trimestres par le Bibliobus du Conseil général, sont prêtés gratuitement. Et que chacun, adulte ou enfant, peut y trouver ses préférences : romans, thrillers, BD.

SUZANNECOURT

Les écoliers se mobilisent



A l'issue de l'opération, les écoliers ont été reçus en mairie où l'équipe municipale les a félicités avant de leur offrir une collation.

Malgré une météo capricieuse, les enfants des écoles ont répondu présent, samedi 26 septembre, à l'invitation de leurs institutrices et de la municipalité pour participer à l'opération "Nettoyons la nature". Une opération réalisée pour la seconde fois en collaboration avec une enseigne commerciale de Saint-Dizier qui a fourni les maillots, gants et sacs indispensables pour le ramassage des déchets en tous genres abandonnés ici et là.

Répartis en plusieurs petits groupes et accompagnés de parents et/ou de bénévoles, les enfants ont ainsi récolté 260 kg de déchets qui ont été acheminés à la déchetterie de Joinville.